

Emploi à domicile : encore des économies faites sur le dos des personnes âgées

Le 24 septembre 2019, le Gouvernement a annoncé la suppression de l'exonération totale de cotisations sociales sur l'emploi à domicile pour les personnes âgées de plus de 75 ans. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du prochain projet de loi de finances. Elle vise à réduire les dépenses de l'État et à favoriser l'emploi des personnes âgées. Cette mesure sera mise en œuvre à partir de 2020. Elle concerne les personnes âgées de plus de 75 ans qui sont employées à domicile. Elle concerne également les personnes âgées de plus de 75 ans qui sont employées à domicile et qui sont bénéficiaires de l'allocation de solidarité familiale (ASF). Cette mesure sera mise en œuvre à partir de 2020. Elle concerne les personnes âgées de plus de 75 ans qui sont employées à domicile et qui sont bénéficiaires de l'allocation de solidarité familiale (ASF).

Emploi à domicile : encore des économies faites sur le dos des personnes âgées

24 septembre 2019

Dans le cadre du prochain projet de loi de finances, le Gouvernement veut mettre fin à l'exonération totale de cotisations sociales sur l'emploi à domicile lorsque le...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL:<https://afcharente.fr/actu-adedom/emploi-domicile-encore-des-economies-faites-sur-le-dos-des-personnes-agees-0>

Liens

[1] <https://afcharente.fr/actu-adedom/emploi-domicile-encore-des-economies-faites-sur-le-dos-des-personnes-agees-0>